

**Le mouvement liturgique
fondé par Dom Lambert Beauduin
a cinquante ans**

Le cinquantième anniversaire du mouvement liturgique fut fêté, le jeudi 23 juillet 1959, à l'abbaye du Mont César qui le vit naître, dans une forme digne de ce qu'il a été et de ce qu'il est devenu.

Le mouvement liturgique est né en Belgique, dans le diocèse de Malines, à l'occasion du Congrès de Malines de 1909, sous l'impulsion de Dom Lambert Beauduin, moine du Mont César et avec le soutien du cardinal Mercier, archevêque de Malines.

Dom Lambert concevait le mouvement liturgique comme le moyen de mettre les richesses de la liturgie à la portée du peuple chrétien. La pastorale liturgique actuelle est bien dans l'esprit du fondateur. Elle est devenue le bien de toute l'Église.

S. Ém. le cardinal Van Roey, archevêque de Malines et successeur du cardinal Mercier, sollicita et obtint du Saint-Père une lettre en cet anniversaire.

En ce jour l'archevêque de Malines vint au Mont César où se tenait la semaine d'études des professeurs de liturgie, groupant neuf pays d'Europe et d'Amérique. En présence des Rmes Pères Abbés de Lophem, d'Afflighem et du Mont César, en présence des dirigeants du C.P.L., le cardinal de Malines lut la lettre ci-dessous du cardinal Tardini, secrétaire d'État de S. S. Jean XXIII.

Une fois de plus, le Souverain Pontife souligne combien l'action de la pastorale liturgique est une affaire d'Église et relève l'heureuse collaboration des deux clergés en cet

apostolat fondamental. Le C.P.L. eut l'honneur et la joie de voir le Saint-Père faire une allusion toute spéciale aux grandes cérémonies de la consécration de la Basilique Saint-Pie-X, à Lourdes. S. Ém. le cardinal-archevêque de Malines, qui promulgua en 1957 un excellent directoire de pastorale sur la messe, se réjouit grandement de cette lettre romaine qu'il présenta ainsi :

RÉVÉRENDISSIMES PÈRES, MESSEIGNEURS,
RÉVÉRENDIS PÈRES, MESSIEURS,

J'ai tenu à venir assister à cette séance commémorative pour manifester par ma présence le grand intérêt que je porte comme évêque au mouvement liturgique, ainsi que ma profonde reconnaissance envers tous ceux qui se dévouent et se sont dévoués depuis cinquante ans à cet apostolat bienfaisant. Convaincu du bien que le mouvement liturgique a réalisé depuis son origine, j'ai cru de mon devoir de signaler à Notre Saint-Père le Pape cet anniversaire jubilaire, en le priant de daigner s'associer par un acte paternel à cette commémoration.

Ce m'est un honneur et une joie de vous faire part du message important que je viens de recevoir de Son Éminence le Cardinal-Secrétaire d'État de Sa Sainteté.

SEGRETERIA DI STATO DI SUA SANTITÀ.

N. 18388.

Du Vatican, le 14 juillet 1959.

ÉMINENTISSIME SEIGNEUR,

Votre Éminence présidera le 23 juillet prochain la séance commémorative du cinquantième anniversaire du « Mouvement liturgique », qui se tiendra à l'Abbaye bénédictine du Mont César. A cette occasion Votre

Éminence a sollicité un geste paternel de Sa Sainteté Jean XXIII, qui a volontiers agréé ma requête et m'a confié le soin de vous transmettre, à l'intention de tous les participants de cette cérémonie, ses vives félicitations et ses encouragements bienveillants.

Voici en effet un demi-siècle que le Révérend Père Dom Lambert Beauduin — dont le Souverain Pontife se plaît à rappeler aujourd'hui le zèle incessant et les persévérants efforts — attirait l'attention des membres du Congrès de Malines sur l'importance de la vie liturgique pour les chrétiens et se faisait ainsi, avec l'accord de la haute figure de votre prédécesseur le cardinal Mercier, le promoteur d'un mouvement dont les intentions visaient à la diffusion parmi les fidèles des textes du Missel et à la formation liturgique toujours plus intense du clergé.

Chacun sait assurément la part prise à l'origine de ce renouveau liturgique par plusieurs monastères de l'Ordre bénédictin, particulièrement en Belgique, comme le pape Pie XII, de vénérée mémoire, tint à le rappeler lui-même au début de l'encyclique *Mediator Dei*. Par leur amour profond de l'office divin, par leur connaissance cordiale de la prière de l'Église, enfin par leur obéissance filiale aux prescriptions du Saint-Siège, ces fils de saint Benoît ont su préserver clergé et fidèles d'obstacles qui pouvaient se présenter sur cette route difficile : désaffection pour de vénérables rites, recherche intempestive de la nouveauté ou, en sens inverse, désir exagéré de restaurer par souci d'archéologisme des étapes historiques dépassées. Il faut donc louer hautement les auteurs bien-faisants du Mouvement liturgique d'avoir contribué de façon notoire, selon les pressantes exhortations des Souverains Pontifes de Pie X à Pie XII « à promouvoir les initiatives susceptibles de donner au peuple une plus profonde connaissance de la Sainte Liturgie, de façon qu'il puisse convenablement et plus aisément participer aux rites divins, dans des dispositions vraiment chrétiennes » (Encycl. *Mediator Dei*, A.A.S., XXXIX, p. 587).

Il est cependant un aspect important que Sa Sainteté veut souligner dans le développement de ce mouvement : c'est le travail en commun des deux clergés selon les

directives de la Hiérarchie, puisque aussi bien cela se trouvait déjà en germe à ses débuts au Congrès de Malines, où, comme on l'a déjà noté, des moines ont lancé avec l'appui du Cardinal-Archevêque cette heureuse initiative au cours d'une assemblée diocésaine. Et de fait la collaboration active et de plus en plus étroite que constate de nos jours avec satisfaction le Souverain Pontife entre le clergé séculier et régulier dans la conformité aux règles posées par l'Église semble vraiment un signe plein de promesses et de sainte fécondité pour les âmes. L'an dernier encore, il appréciait, lors de la consécration de la basilique souterraine Saint-Pie-X à Lourdes, la belle ordonnance d'une cérémonie, pourtant longue et peu familière aux chrétiens, ainsi que leur participation unanime aux rites de l'Église grâce aux heureuses indications d'une équipe liturgique qui montra en cette occasion sa compétence.

Une telle célébration permet de mesurer le chemin parcouru depuis cinquante ans! Combien de chrétiens ont pu profiter des trésors contenus dans les offices de l'Église et combien de paroisses ont ainsi retrouvé, grâce aux efforts intelligents de leur pasteur, une vitalité spirituelle autour de l'autel! Et il est consolant de constater la rapidité avec laquelle de telles initiatives se sont répandues bien au-delà des frontières de la Belgique. A qui en douterait, la diversité même des maîtres et des participants de la sixième Semaine d'études destinée aux professeurs de liturgie, au milieu de laquelle se place cette fête jubilaire, en serait une preuve bien convaincante et prometteuse pour l'avenir.

C'est donc dans ces sentiments d'espérance et de gratitude envers la Providence que le Souverain Pontife félicite tous ceux qui, hier et aujourd'hui, ont à cœur de rendre toujours plus vivante la sainte liturgie; il les exhorte à se pénétrer toujours davantage de la riche substance des Documents pontificaux en matière de liturgie et à poursuivre activement leurs efforts pastoraux. A Votre Éminence et à ses collègues dans l'Épiscopat, au vénérable pionnier que fut Dom Lambert Beauduin, à tous ses continuateurs zélés, aux religieux du Mont César, le Père Commun accorde de grand cœur, en gage

des divines grâces et de sa paternelle bienveillance une large bénédiction apostolique.

Daignez agréer, Éminentissime Seigneur, l'expression des sentiments de vénération avec lesquels, en baisant vos mains, je suis heureux de me redire

de Votre Éminence Révérendissime
le très humble, très dévoué et très obéissant
serviteur en Notre-Seigneur,

D. Card. TARDINI.